

Gestion des déchets du cœur de ville

Présentation

> 19 juillet 2022

1

Le Projet - Rappels



Prise de commande des commerçants via l'application Dracénie déchets



Votre formulaire

Une description

Commerçant

Boulangerie du Centre

Adresse

109 Rue Jean Aicard, 83300 Draguignan, France

Produit

OM

Téléphone*

000000000000

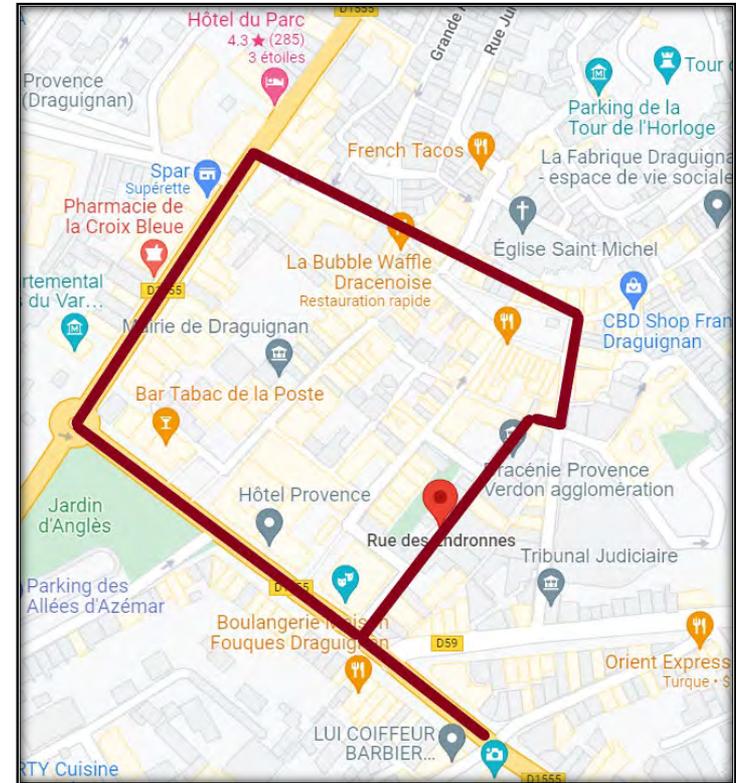
J'accepte que la Dracénie Provence Verdon agglomération collecte et utilise mes données personnelles saisies dans ce formulaire dans le but de me répondre et de me tenir informé(e).

Envoyer

Périmètre concerné et stock tampon

Commerçants implantés dans la zone rouge

- Rue des Endronnes – places du Marché et Cassin
- Rue mireur – place du Dragon
- D1555 – Sous-préfecture
- Boulevard Clémenceau – office de tourisme
- Rues Cisson / République / Foch



L'ancienne cave coopérative

Règles à respecter

- **Collecte des déchets au seuil du commerce
= aucun sac posé au sol sur la voie publique**



- **Cartons pliés et mis à plat**



- **Sacs fermés**



- **Obligation d'utiliser le système dans la bonne plage horaire (10h-15h)**



Collecte du lundi au samedi

Bio-Déchets

Cartons

Emballages

tous les jours de 10h à 15h

Ordures ménagères => 3 fois par semaine M/J/S en sacs fermés 10h-11h et/ou 14h-15h sur click à l'avance

Verre => 3 fois par semaine sur click à l'avance 10h-11h et/ou 14h-15h L/Me/V

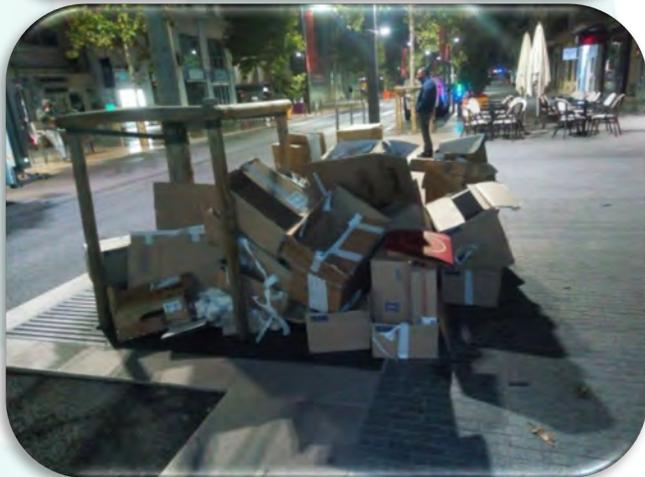
Pourquoi ?

Habitants et commerçants = des déchets en mélange qui engendrent des difficultés de gestion

Constats :

- ❖ **Sacs au sol = dépôt sauvage – Interdit (amende de 135 euros)**
- ❖ **Débordements des containers = nuisances visuelles et olfactives**
- ❖ **Manque de tri en centre ville = surcoût et augmentation de la TEOM prévisible**





Pourquoi ?

- ❖ **Maîtriser le coût des déchets en optimisant les collectes** (réduction des containers en ville, amélioration des fréquences en fonction des flux – om versus sélectif)
- ❖ **Faire respecter l'obligation réglementaire des professionnels : loi des 7 flux** (Décret n°2021-950 du 16 juillet 2021 : papier, métal, verre, plastique, bois, fraction minérale et plâtre... en 2025 s'ajouteront les textiles et les biodéchets)
- ❖ **Respecter la réglementation des collectes (carsat)**
- ❖ **IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX**



Les risques

DEPÔT SAUVAGE

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée.

Dans les 45 jours l'amende est de **135 €**

Après ce délai l'amende est de **375 €**



Si vous ne payez pas l'amende ou si vous la contestez, le juge du tribunal de Police est saisi. Le juge pourra décider d'une amende de **750 €** ou **jusqu'à 1 500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).**

NON RESPECT DU TRI

Si le tri 7 flux n'est pas respecté par une entreprise, elle peut faire l'objet d'une **amende** allant jusqu'à **1500 euros** pour une personne physique et **7500 euros** pour une **personne morale** par **tonne de produit concerné**.

2

|

En pratique

Démarrage

- ❖ Le 1^{er} juillet
- ❖ 168 commerçants sont concernés dans le périmètre
- ❖ L'information a été donnée en porte à porte par passage d'un agent mairie et /ou un ambassadeur du tri.
Interlocuteur privilégié :
DPVa - Emilie Gras – 06 19 20 26 37
- ❖ **Mi-juillet, 38 enseignes à ce jour ont participé au moins une fois**
- ❖ **106 demandes d'enlèvement en 8 jours soit une moyenne 13.5 click / jour (objectif initial 150/jours)**
1^{er} jour = 6 clicks – maximum 30 clicks



Pourquoi ce manque de clicks ???

6 constats

❖ Des freins sont présents, le changement d'habitude est difficile. Beaucoup de clicks ont été réalisés grâce à Emilie,

❖ Très peu de demandes de 10h à 11h et une **majorité de demandes entre 14h et 15h**. En sachant que les demandes faites après 14h30 ne sont honorées que le lendemain,

❖ Le **lundi**



❖ **Les jours de marché et les jours de festivité**, la circulation est très complexe.



6 constats

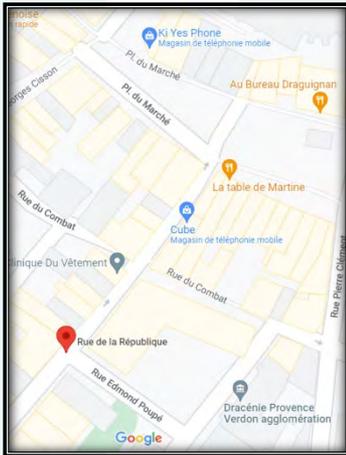
❖ Problèmes de circulation

- **Haut de la rue de la République**
- **Rue Mireur**

=> Portants de vêtements

=> Terrasses de restaurant

Impossible d'assurer la collecte au seuil du commerce



- ❖ Beaucoup de commerçants préfèrent utiliser la collecte **Carton en centre-ville**, donc tant que cette collecte sera maintenue, il est difficile d'aller vers le Click & Collect. Idem pour l'utilisation des bacs de regroupement ou au sol.

3

| Conclusion

Conclusion

- ❖ **La réactivité peut fonctionner jusqu'à 40 clics par jour**, au-delà elle risque d'être plus faible car le chauffeur ne peut pas collecter tous les flux en même temps... et selon la quantité il peut faire plusieurs allers-retours,
- ❖ **En concertation = } décaler la prestation de 11h à 16h,**
- ❖ **Demande de stationnement sur le parking Azémar en cours** afin que le chauffeur stationne entre deux demandes pour gagner du temps,
- ❖ **Suppression de la collecte cartons le soir depuis le 18/07/22** afin d'inciter plus au click and collect... À terme les autres collectes seront aussi diminuées et certaines supprimées.



Et la suite...

- ❖ **Continuer l'expérimentation et en faire une réussite grâce à vous,**
- ❖ Les enjeux et les contraintes environnementales et financières aboutissent à l'obligation pour les commerçants d'utiliser le click and collect en centre-ville.
Il est donc INTERDIT d'aller au PAV ou bac sur ces plages horaires,
- ❖ **Optimiser les différentes collectes :**
 - Le click and collect,
 - La collecte cartons en extérieur,
 - Augmenter la fréquence de la collecte sélective versus OM.

=} grâce à votre action :

- * **Réduction des bacs en ville car plus d'utilisation de la part des commerçants** (minimiser le nombre de dépôts sauvages, améliorer l'esthétique du cœur de ville...)
- * **Diminution du nombre de bacs OM vs Bacs sélectifs.**



Une ville plus propre et plus vertueuse pour tous

- ❖ Augmenter le **tri**,
- ❖ Réduire les **refus** au centre d'enfouissement du vallon des pins,
- ❖ Réduire les dépôts sauvages, les sacs au sol, l'**insalubrité**, la surcharge des bacs,
- ❖ Maitriser les **coûts**,
- ❖ Respecter la **réglementation**,
- ❖ Être **responsable** du rôle de chacun à jouer dans la diminution des impacts environnementaux nocifs.